

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CÉGEP



L'admission

SEPTEMBRE AU 1ER MARS

Depuis le mois de septembre dernier, tu es passé par des étapes pour être admis au programme et au cégep de ton choix. Tu dois maintenant t'inscrire pour confirmer ton admission. Tu dois respecter les consignes qui t'ont été transmises.



Créer ton compte OMNIVOX

AVRIL À MAI 2020

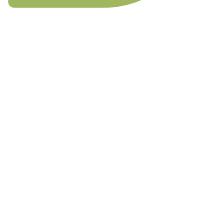
Avec ta réponse d'admission, tu as reçu les consignes pour créer ton compte OMNIVOX. Tu dois suivre les instructions. C'est la première étape.



Confirmation de tes cours

AVRIL À MAI 2020

Tu dois confirmer la liste de tes cours. Cette liste n'est pas ton horaire. Cette étape est OBLIGATOIRE. Dans le cas où un cours de langue seconde serait inscrit sur ta liste de cours, tu devrais passer un test de classement.



Paiement de tes frais de scolarité

AVRIL À MAI 2020

Tu dois ensuite payer tes frais de scolarité et les autres frais afférents. Tu dois le faire en ligne en utilisant ton compte OMNIVOX. C'est fait. Tu es inscrit. Il te reste à obtenir ton diplôme, car tu as été admis CONDITIONNELLEMENT.



Récupération de ton horaire

AOÛT 2020

Il te reste maintenant à récupérer ton horaire. Habituellement, celui-ci te sera remis au mois d'août. Il te restera à te présenter à la journée d'accueil.

FÉLICITATIONS DE TOUTE L'ÉQUIPE DU COLLÈGE